



CATALOGUE DE FORMATION 2023-2024



INGENIERIE PREVENTION SECURITE

GROUPE ATRIA PREVENTION
The Risk Management Company



GROUPE ATRIA PREVENTION

The Risk Management Company



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
SECOURISME – GESTES & POSTURES
FORMATIONS INCENDIE
ACCESSIBILITE EN ERP



processus certifié

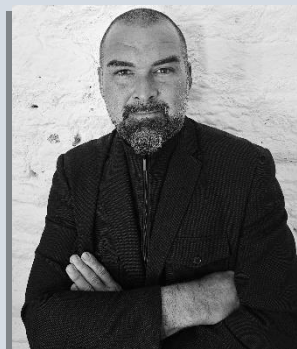
REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

02.98.71.79.96 – poleformation@2l-ips.com – site internet : www.2l-ips.com

AVANT – PROPOS



Olivier LEOMENT
Directeur Général



GROUPE ATRIA PREVENTION

The Risk Management Company

Chez 2L-IPS, Bureau d'Etudes spécialisé en Prévention Incendie, Coordination SSI, MOE & Formations, nous sommes persuadés qu'une prévention des risques efficace est une prévention anticipée, comprise, maîtrisée et surtout suscitant l'adhésion de tous les acteurs.

C'est pourquoi 2L-IPS envisage ses missions dans un contexte de partenariat avec ses clients, intégrant à chaque étape de leur projet, leurs problématiques et objectifs afin de toujours déterminer la meilleure solution, budgétaire, technique et réglementaire.

La Prévention des Risques est une discipline complexe faisant appel à de multiples compétences.

2L-IPS s'est ainsi constitué et développé autour de collaborateurs aux profils complémentaires, tous experts dans leur domaine de spécialité respectif nous permettant de projeter des équipes couvrant l'ensemble des problématiques s'imposant à nos clients de la coordination SSI à la Maîtrise d'œuvre en passant par les formations réglementaires.

Enfin, nous croyons au bien-être au travail, à l'esprit d'équipe et d'entraide. Nous pensons que nous sommes tous dépendants les uns des autres, raison pour laquelle nous sommes tous égaux. C'est dans cet esprit que nos équipes opèrent, créant ainsi un climat d'efficacité sur les opérations que nous pilotons.

Olivier LEOMENT

SOMMAIRE

FORMATIONS

2022-2023

PREVENTION

RISQUES

PROFESSIONNELS

INCENDIE

SECOURS

ACCESSIBILITE

NOS VALEURS	page 01
UN ENVIRONNEMENT CONVIVIAL	page 02
UN ENGAGEMENT QUALITE	page 03
NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE	page 04
UNE FORMATION SUR MESURE	page 05
COMMENT FINANCER SA FORMATION	page 06
LA FORMATION EN PERIODE DE PANDEMIE	page 07
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	page 09
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST	page 10
GESTES & POSTURES	page 12
MANIPULATION DU MATERIEL INCENDIE	page 14
MANIPULATION DES MOYENS D'EXTINCTION – UNITE MOBILE	page 15
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION	page 16
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION – UNITE MOBILE	page 17
FORMATION PERMIS FEU	page 18
EQUIPIER D'EVACUATION	page 20
FORMATION AU TRANSFERT HORIZONTAL ERP J & U	page 21
EXERCICE D'EVACUATION – RAPPORT D'ANALYSE DU RISQUE	page 22
EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	page 23
BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	page 25
ILS NOUS FONT CONFIANCE	page 26

NOS VALEURS



L'Esprit d'équipe :

La cohésion au sein du groupe 2L-IPS passe par une communication interne optimale et des relations professionnelles saines. La collaboration associée à la complémentarité de chacun facilite l'interactivité basée sur le respect mutuel dans le but d'atteindre un objectif commun.



La Confiance :

2L-IPS n'est pas qu'une entreprise c'est également une communauté humaine. Adeptes du management participatif, elle fédère ses salariés autour de la confiance et de la transparence. C'est dans cet esprit que nos équipes coopèrent, créant ainsi un climat d'efficacité sur les opérations que nous pilotons.



L'Innovation :

Notre pôle dédié comprend des concepteurs, qui à l'aide d'une expérience forte ont opté pour une approche totalement novatrice qui révolutionne le monde du développement personnel et de la formation en entreprise.



La Qualité :

Nos interventions sont guidées par le souci perpétuel de proposer un service efficace et adapté à nos clients. La pluralité des compétences de toute l'équipe 2L-IPS œuvre en ce sens et s'est imposée comme un maillon essentiel de la démarche qualité.

UN ENVIRONNEMENT

CONVIVIAL

Un accueil de qualité :

Toujours à votre écoute, nous vous conseillerons et répondrons à vos questions avec le plus grand intérêt.

Des pauses café offertes :

Une collation de début de formation est proposée. Du café et du thé sont distribués tout au long de la formation.

Du matériel pédagogique de qualité :

Nos supports pédagogiques ont été élaborés par une équipe de concepteurs spécialisés en andragogie. Nos formateurs sauront s'adapter à vos besoins grâce aux techniques pédagogiques qu'ils maîtrisent.

A proximité de chez vous :

Présent en France Métropolitaine et la Réunion, notre mobilité et notre disponibilité s'adapteront à vos besoins.



UN ENGAGEMENT

QUALITE



Des compétences reconnues :

Notre équipe se compose de formateurs et de concepteurs dotés d'une expérience confirmée assurant un gage de qualité. Expert en conception et en andragogie, ils vous présenteront une formation de qualité sous le joug de l'originalité et d'idées novatrices.

Une fiabilité maximum :

La remise en question est nécessaire et s'impose par l'actualisation des connaissances. Dès lors, l'ensemble de nos prestations sont à jour et s'adaptent à l'évolution de la réglementation.

Une qualité labélisée :

Notre capacité à donner des formations de qualité s'est cristallisée en validant notre DataDock en 2018 et notre certification Qualiopi en 2021. Reconnus par les financeurs paritaires, nous sommes éligibles à répondre aux besoins de formation provenant des OPCO et Fongecif.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



NOTRE APPROCHE

PEDAGOGIQUE

Novatrice

Notre pôle dédié comprend des concepteurs, qui a l'aide d'une expérience forte ont opté pour une approche totalement novatrice qui révolutionne le monde de la formation en entreprise. Cette dernière, adaptée à chaque demande du client, regroupe un savoir en perpétuel évolution inculqué par le biais d'animations mûrement réfléchies.

Pragmatique

Fini le textuel, vivez la formation animée, comprendre pour mieux apprendre tel est le mot d'ordre de notre organisme.

Dynamique

Nos intervenants sont tous issus du réseau 2L-IPS. Ils assurent ainsi la diffusion de nos valeurs et ainsi emmèneront vos groupes dans la bienveillance que l'on doit à chaque apprenant.



UNE FORMATION

SUR-MESURE



UN CATALOGUE PLURIEL

Les formations/animations proposées dans notre catalogue permettent de nous adapter à vos besoins. Elles concernent non seulement le monde du travail, mais aussi votre quotidien : secourisme, incendie, prévention des risques, ... Tout en restant conforme à la réglementation, nous serons en mesure de répondre à vos contraintes organisationnelles et de temps.

FLEXIBILITE & ADAPTABILITE

Nous vous proposons une prise de contact préalable avec nos formateurs afin d'identifier, ensemble, vos attentes et vos besoins pour s'adapter au mieux à votre cœur de métier.

DE LA FORMATION A L'ANIMATION

Les animations proposées sauront vous séduire au travers de leur réalisme. L'analyse des situations de travail se fait en temps réel et donne une singularité et la satisfaction d'avoir participé à une séquence de formation unique.



FINANCER

SA FORMATION

La formation est essentielle. Elle contribue à l'épanouissement professionnel et participe à l'accomplissement de soi. L'aspect financier peut s'avérer être un frein aux démarches et touche aussi bien les salariés que les indépendants. Que vous soyez en CDD, en CDI, travailleur indépendant ou demandeur d'emploi, des solutions de financement existent :

Arrêté du 29 mars 2019 : les OPCA deviennent OPCO. Il existe 11 Opérateurs de Compétences agréés. Leur rôle est d'assurer le financement des contrats d'apprentissage, apporter un appui technique dans la mise en œuvre de certification et accompagner les PME dans la formation.

OPCO

Pour le financement de leur formation et celle éventuellement de leur conjoint(e) collaborateur(trice) les travailleurs indépendants dépendent d'un fonds d'assurance formation (FAF), déterminé en fonction de la nature de leur activité.





Secourisme

Sauveteur Secouriste du travail

Maintien et Actualisation des Compétences du SST

Masser Alerter Défibriller




SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIF :

A la fin de la formation de sauveteur secouriste du travail (SST), le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, de rechercher les risques pour protéger, d'examiner une victime, d'alerter les secours et de secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

MODALITE D'ORGANISATION

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	4 à 10 participant(e)s maximum par session
Durée :	14 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✦ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- ✦ Protéger de façon adaptée
- ✦ Examiner la victime
- ✦ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- ✦ Secourir la victime de manière appropriée
- ✦ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ✦ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MODALITES PEDAGOGIQUES

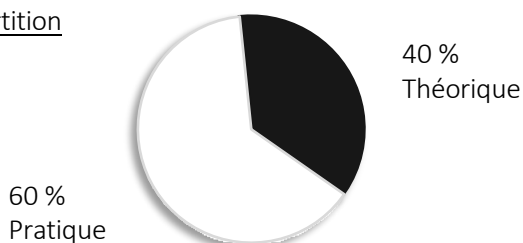
Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (*Code du travail, articles R. 4224-15 et R. 4224-16*) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

INTERVENANTS

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS, ancien sapeur-pompier ou formateur spécialiste des risques professionnels.

Les formateurs Sauveteur Secouriste du Travail sont certifiés par l'INRS et suivent un plan de formation continue piloté par l'INRS.

Répartition



OUTILS PEDAGOGIQUES

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Plan d'intervention SST
- ✦ Plan d'Action Prévention SST
- ✦ Mannequins de secourisme (Adulte / Enfant / Nourrisson)
- ✦ Kit de maquillage
- ✦ Défibrillateur de formation
- ✦ Kit de matériels inertes pour cas concrets

DOCUMENTS DELIVRES

- ✦ Mémento INRS ED 4085
- ✦ Un certificat de sauveteur secouriste du travail, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait les tests pédagogiques.

FORMATION MAC SST

OBJECTIF :

La formation de maintien actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail (MAC SST) a lieu sur une journée tous les 2 ans. Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Être titulaire du certificat SST
Effectif :	4 à 10 participant(e)s maximum par session
Durée :	7 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com



Programme de la formation

- ✦ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- ✦ Protéger de façon adaptée
- ✦ Examiner la victime
- ✦ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- ✦ Secourir la victime de manière appropriée
- ✦ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ✦ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités pédagogiques

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (*Code du travail, articles R. 4224-15 et R. 4224-16*) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Plan d'intervention SST
- ✦ Plan d'Action Prévention SST
- ✦ Mannequins de secourisme
- ✦ Kit de maquillage
- ✦ Défibrillateur de formation
- ✦ Kit de matériels inertes pour cas concrets

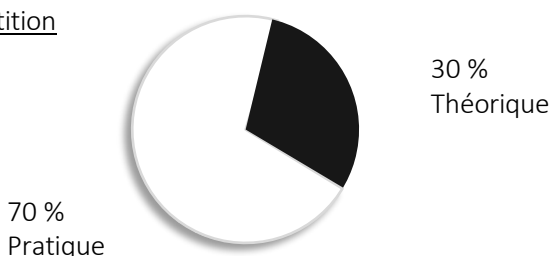
Intervenants

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS, ancien sapeur-pompier ou formateur spécialiste des risques professionnels. Les formateurs Sauveteur Secouriste du Travail sont certifiés par l'INRS et suivent un plan de formation continue piloté par l'INRS.

Documents délivrés

- ✦ Mémento INRS ED 4085
- ✦ Un certificat de sauveteur secouriste du travail, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait les tests pédagogiques pour cas concrets.

Répartition



UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR DSA/DAE

OBJECTIF :

Cette formation doit permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardio-respiratoire avant l'arrivée des secours extérieurs.

Modalité d'organisation

Public : Personnel désigné par l'employeur ou l'exploitant

Prérequis : Aucun

Durée : 1h30 en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :

Mail : poleformation@2l-ips.com

Programme de la formation

- ✦ Être capable de porter secours à une personne en arrêt cardio-respiratoire tout en assurant sa propre sécurité ainsi que celle des tiers.
- ✦ Être capable d'identifier l'organisation des secours au sein de sa structure et d'alerter correctement.
- ✦ Être capable d'effectuer les gestes salvateurs face à un arrêt cardio-respiratoire à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe en attendant l'arrivée des secours organisés.

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur Vidéo projecteur
- ✦ Mannequins de secourisme
- ✦ Défibrillateur de formation



Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel.

- ✦ *Décret n°2007-705 du Code de la Santé Publique Arrêté du 06 novembre 2009*
- ✦ *Article r4141-3-1 du Code du travail*

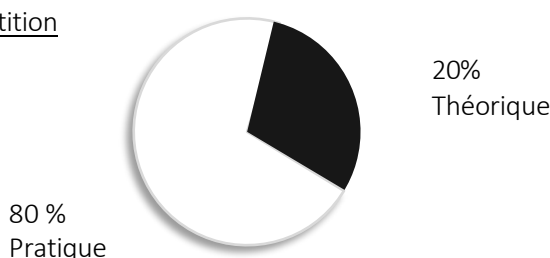
Intervenants

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS, ancien sapeur-pompier ou formateur spécialiste des risques professionnels.

Documents délivrés

- ✦ Une attestation de fin de formation « Masser Alerter Défibriller » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.

Répartition



INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

OBJECTIF :

Cette formation permet l'apprentissage des premiers gestes de protection, d'alerte et de secours face à différentes situations de secours d'urgence.

Modalité d'organisation

Public :	Tout public
Prérequis :	Aucun
Durée :	4h00 en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
	Mail : poleformation@2l-ips.com



Programme de la formation

- ✦ Savoir protéger sans se mettre en danger
- ✦ Assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence
- ✦ Être capable d'effectuer les gestes de secours adaptés face à :
 - Une victime qui s'étouffe
 - Une victime présentant une hémorragie
 - Une victime inconsciente qui respire
 - Une victime en arrêt cardiorespiratoire

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur Vidéo projecteur
- ✦ Mannequins de secourisme (Adulte / Enfant / Nourrisson)
- ✦ Défibrillateur de formation
- ✦ Trousse de secours

Documents délivrés

- ✦ Une attestation de fin de formation « Initiation aux gestes de premiers secours » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.

Cadre réglementaire

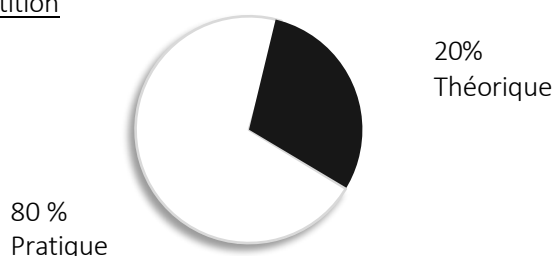
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel.

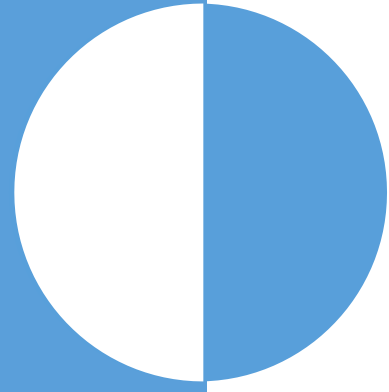
- ✦ *Code du travail, articles R. 4224-15 et R. 4224-16*

Intervenants

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS, ancien sapeur-pompier ou formateur spécialiste des risques professionnels.

Répartition





Gestes et Postures



PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (IBC)

OBJECTIFS :

La formation-action initiale acteur PRAP IBC permet à tout personnel d'être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auquel il est exposé dans son milieu professionnel, en proposant de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Modalité d'organisation

Prérequis : Aucun
Effectif : 10 participant(e)s maximum
Durée : 14 heures en présentiel
2 jours sur 3 semaines / Travail intersession



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
Mail : poleformation@2l-ips.com

Publics concernés

- ✦ Tous les secteurs d'activités qui imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles.
- ✦ Des secteurs administratifs qui impliquent un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraignantes.

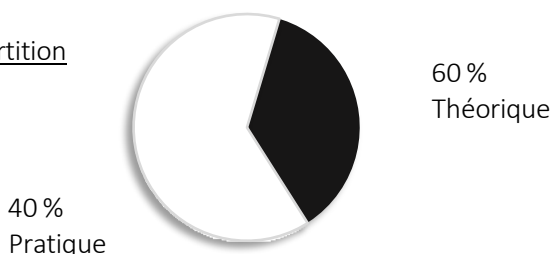
Modalités d'évaluation

- ✦ Cas pratiques et scénarios de situations dangereuses au plus proche de la réalité.
- Les critères d'évaluation répondent aux indicateurs définis par l'INRS via la grille d'observation et d'analyse.

Intervenants

Formateurs spécialisés dans la Prévention des Risques liées aux Activités Physiques et certifiés par l'INRS

Répartition



Programme de la formation

✦ Maîtriser les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques de son secteur d'activités
- Les notions d'accidents de travail, d'accident de trajet et de maladies professionnelles.

✦ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir activement avec les autres acteurs de la prévention.

✦ Réaliser l'évaluation des risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Evaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité

✦ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les manutentions protectrices adaptées à son métier.
- L'utilisation des aides techniques préventives.

Document délivré

- ✦ Un certificat et une attestation de fin de formation "acteur PRAP IBC" sera délivré au candidat (validité 24 mois).



FORMATION GESTES & POSTURES

OBJECTIFS :

- Connaître des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie ;
- Être capable d'observer et d'analyser la tâche à effectuer en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain ;
- Être capable d'identifier les différents troubles musculosquelettiques susceptibles d'être encourus et d'adopter les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts pour effectuer des tâches spécifiques.

Modalité d'organisation

- Prérequis : Aucun
- Effectif : 6 à 10 participant(e)s maximum par session
- Durée : 7 heures en présentiel
- Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
Mail : poleformation@2l-ips.com



Publics concernés

La formation Gestes et Postures s'adresse à toute personne amenée à manipuler des personnes et des charges, à effectuer des mouvements répétitifs ou à travailler en position statique.

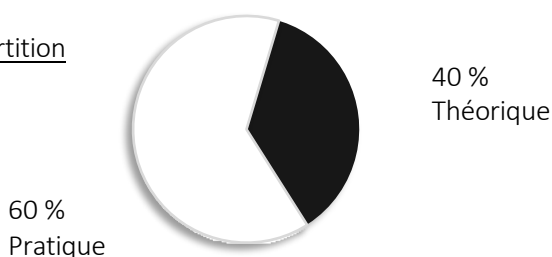
Les différentes mises en situation seront spécifiques et adaptées aux postes de travail des apprenants.

- Métier du secteur tertiaire
- Métier du bâtiment et de l'industrie
- Métier du commerce
- Métier du sanitaire et sociale
- Métier de l'enfance

Intervenants

Formateurs Gestes et Postures
Formateurs Prévention des Risques liées à aux Activités Physiques

Répartition



Programme de la formation

Partie théorique

- ✦ Le fonctionnement du squelette, de la colonne vertébrale, des ligaments, des muscles, des tendons, et d'une articulation
- ✦ Les différents Troubles Musculo Squelettiques et leurs conséquences,
- ✦ Les différents facteurs de risques,
- ✦ Les principes généraux de prévention, de sécurité physique et d'économie d'effort.

Partie Pratique

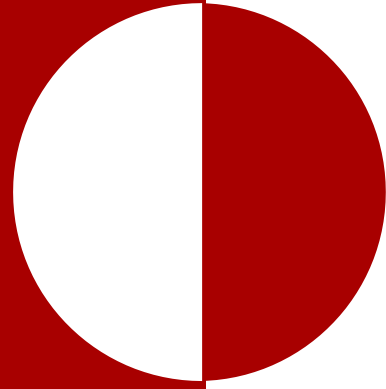
- ✦ Retour d'expérience en présentant des gestes du quotidien potentiellement mal effectués et d'autres tâches spécifiques,
- ✦ Reconnaître les principaux risques ergonomiques et leurs effets,
- ✦ Rechercher avec l'ensemble des participants les axes d'amélioration, analyse du poste de travail *in situ*,
- ✦ Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors des techniques de levage, déplacement de charges inertes et autres tâches.
- ✦ Techniques et méthodes analgésiques en cas de TMS

Techniques et outils

- ✦ Retour d'expérience
- ✦ Support média
- ✦ Remue-ménings
- ✦ Exposés didactiques
- ✦ Exposés interactifs
- ✦ Cas concrets

Document délivré

- ✦ Une attestation de fin de formation gestes et postures



Incendie

Manipulation de matériel incendie

Manipulation des moyens d'extinction – Unité mobile

Equipier de première intervention et d'évacuation

EPI-E Unité mobile




MANIPULATION DE MATERIEL INCENDIE

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre à tous salariés d'entreprise de savoir manipuler un matériel incendie type extincteur portatif en vue d'acquérir les bons réflexes et de lutter efficacement contre un début d'incendie.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	1 heure 30 min en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com

Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel

Pratique

- ✦ Exercices applicatifs sur générateur de flamme

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Matériel d'expérimentation
- ✦ Extincteurs
- ✦ Générateur de flamme écologique
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Manipulation du matériel incendie » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

Cadre réglementaire

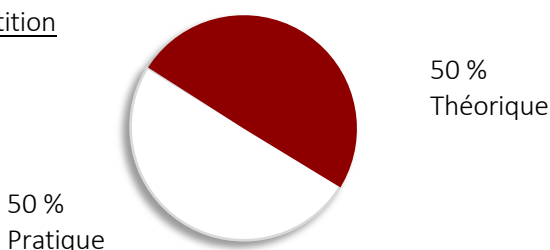
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition




MANIPULATION DE MATERIEL INCENDIE - UNITE MOBILE -

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre à tous salariés d'entreprise de savoir manipuler un matériel incendie type extincteur portatif en vue d'acquérir les bons réflexes et de lutter efficacement contre un début d'incendie.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	6 à 8 participant(e)s maximum par session
Durée :	1 heure 30 min en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com

Cadre réglementaire

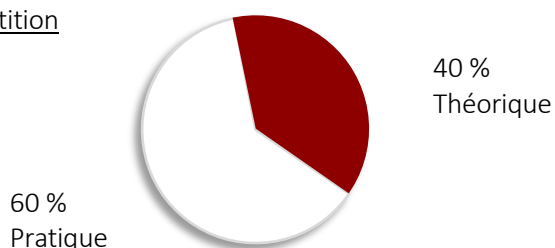
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Savoir reconnaître un signal d'alarme
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel

Pratique

- ✦ Intervention des stagiaires en équipe sur différentes situations d'incendie naissant avec flammes rayonnantes.
- ✦ Connaître les contraintes de déplacement en milieu enfumé

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Extincteurs
- ✦ Unité mobile de formation
- ✦ Feedback à chaud
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Manipulation du matériel incendie » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier de 1ère intervention de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné EPI par l'exploitant
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	3 heures
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel.
- ✦ Être capable de reconnaître un signal d'alarme
- ✦ Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- ✦ Reconnaissance du cheminement d'évacuation
- ✦ Recherche des dispositifs concourant à la sécurité.
- ✦ Exercice applicatif sur générateur de flamme écologique

Cadre réglementaire

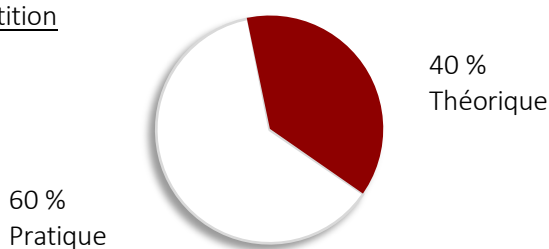
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Matériel d'expérimentation
- ✦ Extincteurs
- ✦ Générateur de flamme écologique
- ✦ Générateur de fumée
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION

Secteur de l'hôtellerie et de l'internat

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier de 1ère intervention de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation adaptées aux hôtels et aux internats, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné EPI par l'exploitant
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	3 heures
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel.
- ✦ Être capable de reconnaître un signal d'alarme
- ✦ Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- ✦ Reconnaissance du cheminement d'évacuation
- ✦ Recherche des dispositifs concourant à la sécurité.
- ✦ Effectuer une levée de doute
- ✦ Exploiter le Système de Sécurité Incendie SSI
- ✦ Exercice applicatif sur générateur de flamme écologique

Cadre réglementaire

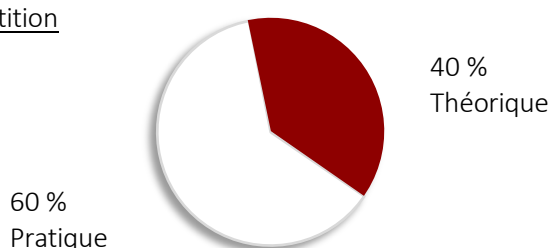
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail
- ✦ Arrêté du 25 juin 1980 MS 46 ; O18 ; R33

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur Matériel d'expérimentation Extincteurs
- ✦ Générateur de flamme écologique Générateur de fumée
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION - UNITE MOBILE -

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier de 1ère intervention de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	3 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
Mail : poleformation@2l-ips.com

Cadre réglementaire

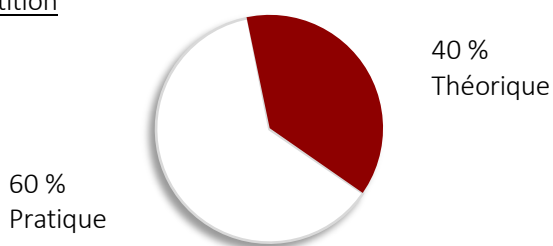
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- ✦ Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel.
- ✦ Être capable de reconnaître un signal d'alarme.
- ✦ Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- ✦ Intervention des stagiaires en équipe sur différentes situations d'incendie naissant avec flammes rayonnantes
- ✦ Connaître les contraintes de déplacement en milieu enfumé
- ✦ Reconnaissance du cheminement d'évacuation

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Matériel d'expérimentation
- ✦ Extincteurs
- ✦ Unité mobile incendie
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Livret Incendie
- ✦ Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

PERMIS DE FEU

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser les stagiaires au risque incendie, de prévenir ce risque par la rédaction d'un permis de feu lors de travaux par points chauds et enfin de permettre aux stagiaires d'établir une conduite à tenir au sein de leur entreprise.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	3 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
Mail : poleformation@2l-ips.com

Programme de la formation

Théorie

- ✦ Les opérations de travaux par points chauds
- ✦ Le triangle du feu et les modes de propagation
- ✦ Les classes de feux et les moyens d'extinction
- ✦ Prévention des risques avant, pendant et après les travaux.
- ✦ Etapes du permis de feu

Pratique

- ✦ Rédaction d'un permis de feu

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Outils pédagogiques

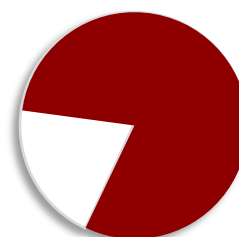
- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Cas concrets

Documents délivrés

- ✦ Une attestation de fin de formation « Permis feu » avec la validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité
- ✦ Livret stagiaire

Répartition

20 %
Pratique



80 %
Théorique



Evacuation

Equipier d'évacuation

Formation au transfert horizontal ERP J & U

Exercice d'évacuation – Rapport d'analyse du risque

Exploitation d'un système de sécurité incendie

Formation équipier local de sécurité IGH



EQUIPIER D'EVACUATION

GUIDE-FILE / SERRE-FILE

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier d'évacuation (guide-file / serre-file) de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir prendre en charge l'évacuation des personnes en situation de handicap et de procéder à l'alerte des services de secours

Modalité d'organisation

Public : Personnel désigné équipier d'évacuation (guide-file / serre-file) par l'exploitant

Prérequis : Aucun

Effectif : 12 participant(e)s maximum par session

Durée : 2 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :

Mail : poleformation@2l-ips.com

Cadre réglementaire

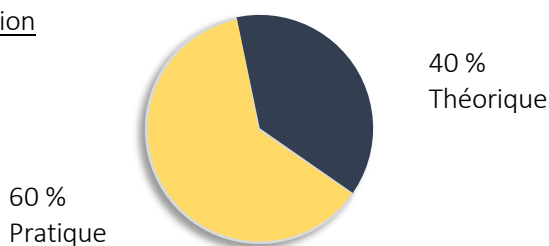
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à l'évacuation d'un établissement
- ✦ Comprendre les différents types d'évacuation et les techniques de dégagements d'urgence
- ✦ Connaître les différents acteurs d'évacuation et leurs rôles
- ✦ Être capable de reconnaître un signal d'alarme et les différents moyens de secours
- ✦ Comprendre les missions attendues au point de rassemblement

Pratique

- ✦ Reconnaissance du cheminement d'évacuation.
- ✦ Recherche des dispositifs concourant à la sécurité.

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Matériel d'expérimentation
- ✦ Générateur de fumée froide (pour un exercice d'évacuation sur demande de l'exploitant)

Documents délivrés

- ✦ Livret équipier évacuation
- ✦ Une attestation de fin de formation « Equipier d'évacuation » avec la validation des compétences.
- ✦ Signature du registre de sécurité

FORMATION AU TRANSFERT HORIZONTAL ERP J & U

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux personnels chargés de la sécurité de connaître les principes fondamentaux de sécurité spécifiques aux ERP J & U et d'appliquer les consignes d'évacuation et le transfert horizontal du public.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné équipier d'évacuation par l'exploitant d'un ERP J ou U
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 participant(e)s maximum par session
Durée :	2 heures 30 minutes en présentiel + 30 minutes avec un exercice d'évacuation (en option)



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : poleformation@2l-ips.com

Cadre réglementaire

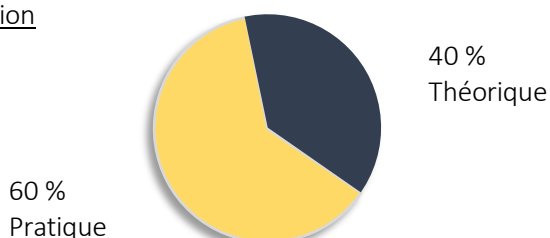
Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public (J35 J36 ; U47)

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base spécifique aux ERP type J ou U
- ✦ Savoir reconnaître un signal d'alarme générale sélective
- ✦ Connaître les procédures d'alerte de l'établissement
- ✦ Savoir exploiter les bases du système de sécurité incendie (SSI)
- ✦ Être capable d'agir en tant qu'équipier d'évacuation en ERP type J ou U: transfert horizontal, évacuation jusqu'au point de rassemblement, accueil des services de secours

Pratique

- ✦ Reconnaissance des moyens de secours et du cheminement d'évacuation
- ✦ Visite de site

Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Générateur de fumée froide (pour un exercice d'évacuation sur demande de l'exploitant)
- ✦ Simulateur de flammes
- ✦ Feedback à chaud

Documents délivrés

- ✦ Livret évacuation en établissements de soins
- ✦ Une attestation de fin de formation « Equipier d'évacuation en ERP type J & U » avec validation des compétences
- ✦ Signature du registre de sécurité

EXERCICE D'EVACUATION

RAPPORT D'ANALYSE DU RISQUE INCENDIE

OBJECTIF :

Les exercices d'évacuation permettent aux travailleurs de les sensibiliser à l'utilité de la programmation de ces exercices et de reconnaître le signal sonore. Ils permettent également de vérifier la tenue à jour des consignes et des procédures d'évacuation de l'établissement. Le rapport d'analyse du risque incendie ainsi réalisé, donne au client une photographie du site en matière de prévention des risques.

Modalité d'organisation

Public : Tous les salariés du site d'exploitation

Prérequis : Aucun

Effectif : Tous les occupants du site

Durée : 2 heures / visite et exercice



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :

Mail : poleformation@2l-ips.com

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.



Cadre réglementaire

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices [...]. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

[Article R4227-39 du Code du travail](#)

Organisation de l'exercice

- ✦ Mise à disposition d'une équipe qualifié en prévention
- ✦ Visite préalable de site
- ✦ Analyse des éléments visibles concourant à la prévention du risque incendie
- ✦ Production d'un rapport d'analyse circonstancié et photographique
- ✦ Pilotage d'une réunion de présentation du rapport à la demande du client
- ✦ Production d'un rapport spécifique preneur à la demande du client
- ✦ Mise à disposition du registre de sécurité

Documents délivrés

- ✦ Rapport d'analyse du risque d'incendie
- ✦ Signature du registre de sécurité

EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre au personnel désigné de savoir exploiter un système de sécurité incendie en veille générale et en alarme feu, de savoir identifier les défauts et dysfonctionnements et de savoir y remédier.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné par l'employeur ou l'exploitant
Prérequis :	Aucun
Effectif :	10 participant(e)s maximum par session
Durée :	1 heure 30 min à 3 heures en présentiel (Dépend du site et de la catégorie du SSI)



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : poleformation@2l-ips.com

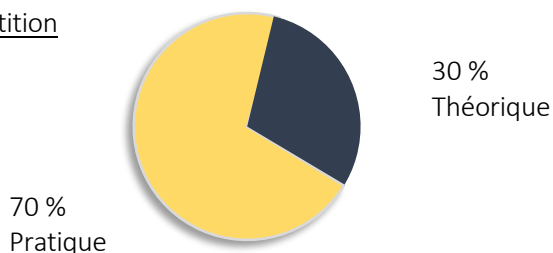
Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- ✦ Cadre réglementaire et normatif
- ✦ Les différentes catégories de SSI
- ✦ Les fonctions de mise en sécurité du SSI
- ✦ Exploitation d'un SSI en veille générale
- ✦ Exploitation d'un SSI en Alarme
- ✦ Les défauts et dysfonctionnements possibles
- ✦ Conduites à tenir
- ✦ Les maintenances et contrôles obligatoires

Pratique

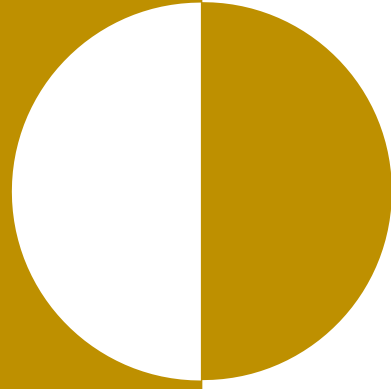
- ✦ Exercices applicatifs sur le système de sécurité incendie

Outils pédagogiques

- ✦ Visuel sur vidéoprojecteur
- ✦ Feedback à chaud
- ✦ Grille d'évaluation

Documents délivrés

- ✦ Une attestation de fin de formation « Exploitation du système de sécurité incendie » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.
- ✦ Signature du registre de sécurité.



Accessibilité

Bien accueillir les personnes en situation de handicap




« BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPEES »

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de développer une communication et des attitudes d'accueil professionnel qui favorisent une meilleure prise en compte des besoins particuliers des personnes en situation de handicap, en vue d'offrir une même qualité de service à tous les usagers.

Modalité d'organisation

Public :	Agents chargés d'accueil, toutes personnes susceptibles d'accueillir du public dans le cadre de sa mission de service public
Prérequis :	Aucun
Effectif :	10 stagiaires maximum par session
Durée :	3 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014
- ✦ La loi de ratification du 5 août 2015
- ✦ Article L4142-3-1 du Code du Travail
- ✦ Décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaître et comprendre les spécificités des différents handicaps
- ✦ Savoir s'adapter à une diversité de situation d'accueil et d'accompagnement dans son cadre professionnel
- ✦ Savoir adapter sa communication verbale et non verbale (gestes/postures/attitudes) en fonction d'une situation particulière
- ✦ Acquérir les principales techniques d'accompagnement appropriés vis-à-vis des spécificités de chaque famille de handicap
- ✦ Savoir proposer l'offre de service adaptée disponible au sein de la structure

Pratique

- ✦ *Etude de cas* : Illustration par des exemples de bonnes pratiques selon la famille de handicap
- ✦ *Mise en situation* : Scénarios personnalisés sur le lieu du travail.



Outils pédagogiques

- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ *Modalités d'évaluation* : Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Documents délivrés

- ✦ Une attestation de fin de formation ; avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

CJ>f CRÉDIT AGRICOLE
.....!. IMMOBILIER

Quimperlé
communauté
BRO KEMPERLE

HSBC ◀D

TISHMAN SPEYER

ATAEIAN
GLOEIAL SERVICES

C.I.M.
CONSEILANT INGENIERE/MANAGEMENT

Amundi
ASSET MANAGEMENT

0

GLOBAL
multitechniques

J_/JINIM.Cl-k, fû½
,f ;,;

Pit

CREDIT SUISS

mi

n, on
Investment

• îledeFrance

azureua

1)

WATT
NETWORK

EUROGEM
Facilities Management

Dolmata
Hospitality

FJDRREEF
Estate Investment Managers

GRUPE
Casino

Invesco

BNP PARIBAS

ISODET
INSTRUMENTS DE GESTION

access1Te

suez

||||| CONSTRUCTA

1n0Nil, liÇa,
a:
"

savills

SwissLife

1 Grape
HOSPITALITY

MELIA HOTELS INTERNATIONAL

PONTEGADEA
L'ESTI

J)IOR

LV

ib.
UNIVERSITAIRE

coallifr



GROUPE ATRIA PREVENTION

The Risk Management Company



INGENIERIE PREVENTION SECURITE

GROUPE ATRIA PREVENTION
The Risk Management Company

AGENCE ILE-DE-FRANCE

AGENCE OUEST—SIEGE SOCIAL

poleformation@2l-ips.com

+33 2 98 71 79 96

www.2l-ips.com



02.98.71.79.96 –poleformation@2l-ips.com– site internet : www2l-ips.com

SARL au Capital de 8 400,00 €